

**Déploiement du réseau structurant intercommunal Express :
ajustement tactique du réseau cible à court terme**

**(document préparatoire au point 2.1.1. de l'Organe de Consultation du bassin de
mobilité de Charleroi du 8 octobre 2020)**

Plusieurs propositions émanant de Communes et de l'OTW, émises à la fois à l'OCBM d'octobre 2019 et lors de réunions techniques, ont mené à une évolution du niveau de service des liaisons du réseau Express desservant le bassin de Charleroi.

Lors de sa réunion du 02/06/2020, l'Organe avait émis un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui était soumise pour la liaison Express « Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin - Charleroi ».

L'Organe soulignait l'intérêt d'étudier la connexion et le rabattement de l'offre TEC des communes de part et d'autre de l'axe ferroviaire Couvin-Charleroi. Une note post-réunion précisait que cette question serait traitée dans le cadre des études de redéploiement de l'offre TEC, planifiées en 2021 (pour la zone Est de l'axe ferroviaire) et 2023 (pour la zone Ouest de l'axe ferroviaire).

Les liaisons Express qui verront leur offre cible évoluer en 2021 (2 créations et 1 renforcement mineur) sont présentées ici (les communes du bassin de mobilité de Charleroi sont soulignées). Spécifiquement pour le bassin de Charleroi, un résumé des caractéristiques tactiques des liaisons ainsi qu'une carte du réseau cible Express 2021 sont présentés en annexe à ce document.

L'ensemble de l'offre Express cible sur le Bassin de Charleroi représente une croissance de l'offre de transport en commun de 300.000 kilomètres par an.

- **Beaumont - Erquelines - Estinnes - Quévy - Mons (création)**

- Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison unidirectionnelle Express est de :
 - 1 parcours en heures de pointe vers Mons le matin (6h-9h) et vers Beaumont le soir (16h-19h) ;
 - Cette liaison offre la possibilité de rejoindre Mons depuis les communes au Sud de Beaumont.
- Les évolutions suivantes de l'offre cible ont été apportées depuis l'OCBM du 02/06/2020:
 - Cette liaison dessert plus de 4.500 emplois, 600 lits d'hôpitaux et 7000 étudiants, via le PAE Beaumont (134 emplois), le pôle université UCL et HELHA (244 emplois et 1.400 étudiants à

l'UCL), les hôpitaux CHU Ambroise Paré (1.900 emplois et 415 lits) et CHR Mons-Hainaut Saint-Joseph (900 emplois et 233 lits) et le pôle universitaire UMons – Plaine de Nimy (1.400 emplois et 6.000 étudiants à l'UMons) ;

- La confirmation d'une correspondance SNCB organisée en gare de Mons vers Bruxelles le matin (et depuis Bruxelles le soir) et la confirmation d'une correspondance Express organisée à Beaumont depuis Momignies et Chimay le matin (et vers Momignies et Chimay le soir).

- **Gembloux – Sombreffe – Fleurus – Charleroi (création)**

- Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison express est de :
 - 1 parcours par heure et par sens de 6h à 20h en semaine.
- Les évolutions suivantes de l'offre cible sont apportées :
 - Ajout de 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi ;
 - Cette liaison dessert le PAE Fleurus-Martinrou (1.050 emplois), le pôle université ULG Gembloux (500 emplois et 1.400 étudiants) et, uniquement en heures de pointe, le PAE Sauvenière (1.250 emplois) ;
 - Cette liaison permet de rejoindre Bruxelles via une correspondance SNCB organisée en gare de Gembloux.
- Cette liaison participe à la constitution d'une ossature de réseau structurant sur laquelle s'appuie le redéploiement du réseau TEC sur la zone de Gembloux.

- **Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin – Charleroi (renforcement mineur)**

- Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison unidirectionnelle Express est de :
 - 1 parcours en heures de pointe vers Charleroi le matin (6h-9h) et vers Momignies le soir (16h-19h) ;
- Les évolutions suivantes de l'offre cible ont été apportées depuis l'OCBM du 02/06/2020:
 - Cette liaison dessert le pôle d'emplois autour de 3 grandes entreprises du Sud-Ouest de Charleroi (Thalès/Arcelor/Nexans).

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr. fiches en annexe) :

- Beaumont - Erquelinnes - Estinnes - Quévy - Mons
- Gembloux – Sombreffe – Fleurus – Charleroi
- Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin – Charleroi

Réseau structurant intercommunal cible 2021 concernant le bassin de mobilité de Charleroi : résumé pour chaque liaison Express (pour information)

Liaison	Flux domicile-travail	PAE et POI à desservir	Correspondance	Direction	Desserte en semaine	Desserte le samedi	Offre sup/an (km)	Année de mise en oeuvre
Beaumont - Erquelines - Estinnes - Quévy - Mons	1563	PAE Beaumont, pôle universitaire UCL et HELHa, hôpitaux CHU Ambroise Paré et CHR Mons-Hainaut Saint-Joseph, pôle universitaire UMons - Plaine de Nimy	- En gare de Mons vers Bruxelles - Au projet de mobipôle de Beaumont depuis/vers Charleroi (Express)	Unidirectionnelle vers pôle	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	55.000	2021
Gembloux - Sombreffe - Fleurus - Charleroi	5565	PAE Fleurus-Martinrou, pôle universitaire ULG Gembloux et uniquement en HP PAE Sauvenière	En gare de Gembloux vers Bruxelles	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	250.000	2021
Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin - Charleroi	2996	Pôle d'emplois Thales/Arcelor/Nexans	- En gare de Charleroi-Sud vers Bruxelles et vers Namur - Au projet de mobipôle de Beaumont depuis/vers Mons (Express) - A Bomerée depuis/vers Charleroi (BHNS)	Unidirectionnelle vers pôle	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	15.000	2020

